



Madame Lucille BRENON
Secrétaire adjointe du syndicat CGT
FPT Bourbon-Lancy

à

Monsieur Léonardo GRILLO
Directeur FPT
Avenue Puzenat
71 140 Bourbon-Lancy

Bourbon-Lancy, jeudi 16 juillet 2015

Objet : Travaux de résine Op 120 des Vilebrequins

Monsieur,

Nous vous informons que le syndicat CGT du CHSCT est intervenu vendredi 10 juillet afin de faire évacuer les opérateurs de la zone ébauche vilebrequin.

En effet, suite à des travaux de résine à l'opération 120 avec utilisation de produits nocifs, il s'est avéré que cela engendrait des émanations entraînant des maux de gorge et de tête aux salariés travaillant dans cette zone.

Nous avons contacté M. ANDRE, qui visiblement n'avait pas connaissance des travaux de résine en cours et était dans l'impossibilité de nous fournir les fiches de données de sécurité.

L'unique plan de prévention ponctuel (annexe 1) concernant des travaux à l'opération 120 datant du 16 juin stipulait seulement une intervention de génie civil.

Nous sommes surpris de constater que notre entreprise modifie, à son gré, sans consultation du CHSCT, le plan de prévention initial (annexe 2)

Ces produits sont toxiques et entraînent des risques graves pour la santé des salariés exposés.

A ce jour, et malgré notre intervention du 10 juillet, les travaux de résine continuent d'être réalisés au détriment de la santé des salariés.

Nous demandons de programmer rapidement une réunion extraordinaire du CHSCT.

Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations

La secrétaire adjointe
Lucille BRENON

Copie : Madame Claudine CONTASSOT, Inspectrice du Travail

le 16/07/2015